

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CALORGUEN
(Côtes-d'Armor)**

Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le TROIS SEPTEMBRE à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CALORGUEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LUCAS, Maire.

Date de la convocation : 28 août 2026.

Présents : M. Yannick LUCAS, Mme Soizic LELANDAIS, M. Pascal LAGUETTE, Mme Stéphanie VANHOOVE, Mme Christelle L'HERMITTE, M. Frédéric ROBERT, M. Jérôme BONJOUR, Mme Céline METAYER, Mme Clarisse LENORMAND, Mme DELAUNEY Réjane, M Vincent ATTORRESI, Mme Soizick MOYON, Mme Virginie FINET et M. Erwan BEAUCHESNE.

Absent : M. Alexandre HINAULT

Absents Excusés :

Secrétaire de Séance : Mme DELAUNEY Réjane

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 juillet 2026.

2026-50 : METHODE DE TRAVAIL

Rapporteur : Erwan BEAUCHESNE

Afin de faciliter les échanges et permettre un meilleur suivi des dossiers pour ce mandat. Il est proposé de mettre en place différents outils :

1. Google Drive pour rassembler et organiser les productions de chaque commission.
2. Un agenda partagé
3. L'utilisation de L'IA pour faciliter le travail des équipes - Présentation de Claude et DELIBIA

Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal,

PREND ACTE de la gestion et de la mise en place de ces outils

Transmis en préfecture et rendu exécutoire ;
A Calorguen, le 11 septembre 2026

Le Maire,
M. Yannick LUCAS

La Secrétaire de Séance,
Mme DELAUNEY Réjane

